

Chers Amis,

La question posée établit comme postulat que la création d'un département économique social et environnemental serait présent dans les deux programmes. Il n'en est rien.

Comme vous avez pu le lire dans mon programme, je souhaite mettre en place pour notre fédération **une organisation plus simple et plus lisible** pour nos structures et nos licenciés.

En l'occurrence il ne me semble pas que l'organisation présentée par Nicolas Hénard avec

- Un département économique, social et environnemental
- Un département performance regroupant toute la compétition
- Et un département support,

offre une réponse pertinente tant en terme de lisibilité que d'efficacité.

Je vous laisse imaginer l'effet sur les pratiquants n'évoluant pas dans le domaine compétitif.

Le choix que leur propose Nicolas Hénard pour les accueillir c'est soit le département économique social et environnemental soit le département support.

Croyez-vous chers amis que c'est comme cela que nous allons donner envie à des milliers de pratiquants de nous rejoindre ? Je ne le crois pas.

Je prends donc votre question comme une invite à expliquer comment seront prises en compte les dynamiques économiques, sociales et environnementales dans le cadre de la nouvelle organisation que je propose, pour **gagner en efficacité et en cohérence**.

Je propose de présenter au public une fédération Française de voile organisée autour de **deux univers interdépendants et complémentaire**

d'une part **l'univers "sport en club/loisirs"** qui concerne un large public composé de plus d'un million de pratiquants

et

d'autre par l'**univers du "sport de compétition"** qui rassemble des milliers de régatiers, de la pratique locale jusqu'au haut niveau.

Ces deux univers reflètent la réalité de la voile d'aujourd'hui présente dans vos clubs.

Pour :
animer,
dynamiser et
faire grandir ces deux univers,

Nous aurons à la fois dans chacun d'eux des commissions spécialisées mais aussi des **grandes commissions transverses** comme :

La commission - **VOILE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE**

La commission - **HANDIVOILE**

avec pour objectif de favoriser l'accès à la pratique aux personnes en situation de handicap mais aussi en encourageant la mixité avec un public valide, grâce à la possibilité qu'offre notre sport d'avoir une pratique Handivalide.

La commission - **VOILE PROFESSIONNELLE**

Avec pour objectif de favoriser le dialogue et l'échange avec l'ensemble des professionnels du monde de la voile.

La commission - **TECHNOLOGIE ET VITESSE**

Ainsi que **des services** embrassant les deux univers, au nombre de 7 :

LE SERVICE VIE FEDERALE

sera dédié à l'accueil et au service des clubs, des licenciés avec la collaboration des **services support** : informatique, juridique, financier et généraux.

LE SERVICE ENSEIGNEMENT ET FORMATION

capable d'offrir le meilleur à la fois pour les professionnels de nos structures notamment par

- **la mise en place de parcours professionnels** leur offrant à la fois une visibilité sur leur carrière et des possibilités de formation pour évoluer vers d'autres spécificités métiers en gestion, en management, etc...
- mais aussi capable de reconnaître et valoriser les bénévoles par la **création de l'Académie des bénévoles de la Fédération Française de Voile**, organisée autour d'une plate-forme numérique et collaborative à laquelle accéderont les clubs et tous les licenciés, elle présentera différents services (offre de formation en présentiel, formation thématique à distance, e-learning...).

Nous trouvons ici la dimension sociale et économique indispensable au progrès des hommes et des femmes acteurs de notre développement.

LE SERVICE RECHERCHE ET INNOVATION

capable de développer des **conventions institutionnelles** avec les universités, notamment dans le cadre de projets de recherche.

Capable aussi d'initier des **partenariats avec les entreprises** dans le cadre de projets liés à l'innovation.

LE SERVICE COMMERCIAL

Bâti par une fédération capable de s'approprier le principe de « rentabilité de ses actions » tout en préservant son capital associatif et ses valeurs.

le service commercial devra **commercialiser l'expertise de la Fédération Française de Voile** dans le secteur marchand pour contribuer au développement des ressources fédérales.

Mais aussi **participer aux côtés des organisateurs privés** dans le cadre de partenariat financier **à l'organisation de leurs épreuves.**

De même il devra **gérer et développer l'économie des marques de la Fédération : l'Ecole Française de voile, point Location FFVoile, coach plaisance.**

Afin d'être reconnu comme des acteurs économiques et **touristiques** incontournables.

Le service commercial initiera des accords éditoriaux dans le cadre d'une politique éditoriale papier et ou numérique pour commercialiser et diffuser l'expertise disponible au sein de la Fédération Française de voile.

LE SERVICE COMMUNICATION- MARKETING

A pour objectif de donner envie au public de découvrir et de pratiquer la voile.

De développer un **marketing de l'offre basée sur une segmentation des pratiques** auquel doit correspondre une offre à destination de chaque public et construire **une stratégie digitale** centrée sur le pratiquant

LE SERVICE RELATIONS PARTENAIRES

tant public que privé,

- devra institutionnaliser des rencontres et des échanges réguliers avec les élus et les cadres des collectivités publiques de nos territoires, **en créant le club des élus**, regroupant les différents intervenants de ses collectivités ayant en charge la voile ou plus généralement le nautisme et le tourisme.
- Mais aussi il devra faciliter la relation avec le monde économique et la recherche des concours privé des entreprises en créant **le club des partenaires** regroupant les différents sponsors et acteurs soutenant la voile ou souhaitant s'y impliquer.
- De même il devra développer notre présence au sein de la politique maritimes françaises et des industries nautiques **en engageant, notamment, une coopération avec les fédérations organisant les activités nautiques** pour contribuer au développement de la stratégie touristique de « croissance bleue » menée par l'État et

l'Europe afin de valoriser de manière durable le potentiel économique du tourisme maritime, côtier et lacustre.

- Le service relations partenaires devra poursuivre et renforcer notre stratégie de partenariat dans le cadre des programmes européens.

LE SERVICE RELATIONS INTERNATIONALES

chargé de **renforcer nos positions dans les instances internationales** pour défendre toute la fois l'image, la visibilité et l'attrait de notre sport au niveau mondial, mais aussi les intérêts de la voile française. En étant acteurs des politiques internationales de L'EUROSAF et de WORLD SAILING.

Voilà, Chers Amis, comment je compte organiser nos actions en prenant en compte pour chacune d'elle leur dimension économique, sociale et environnementale.

Vous l'avez compris la cohérence du projet rend difficile l'extraction d'un budget spécifique aux actions économiques sociales et environnementales mais notre responsabilité de dirigeants est de **gagner en efficience** face à des budgets de plus en plus contraints.

C'est pourquoi je m'engage, grâce à cette nouvelle organisation, **avec l'équivalent du budget 2016 affecté aux actions du développement soit 280 000 € et grâce au redéploiement des cinq postes équivalents temps pleins à améliorer le service rendu.**

Pour réaliser cela je me suis entouré d'une équipe d'hommes et de femmes qui, par la constance de leur engagement dans nos structures, dans la voile, dans la vie associative, ont tous prouvé leur volonté de se mettre au service de notre fédération.

Je ne citerai que ceux qui composeront le bureau exécutif :

Jean Claude Meric

Corinne Migraine

Édouard Russo

Nathalie Peberel
Olivier Bovyn
Christine Fourichon
Dominique Tincelin
Brigitte Viaud et
Pierre Le Boucher.

Ils veulent partager leurs expériences, leurs connaissances et leurs idées pour pouvoir construire **avec vous**, jour après jour, **une grande et belle fédération fidèle à ses valeurs de solidarité, de transmission et de conquête.**